

Programme : Pôle droit et sciences politiques

Programme : Pôle droit et sciences politiques

Le pôle droit et sciences politiques *a contrario* du pôle scientifique ne vise à pas emmener ces étudiants au sein des écoles les plus prestigieuses en sciences sociales – nous ne maîtrisons pas les algorithmes Parcoursup.

Toutefois, le pôle droit et sciences politiques cherche à initier les lycéens aux sciences sociales avec un socle commun de connaissances ; inculquer à ces derniers une méthode de travail et une rigueur pour entamer le supérieur sereinement ; les conseiller dans l'orientation. Concernant les étudiants, le pôle dispense, pour l'instant, un système de mentorat performant afin d'accompagner l'étudiant dans son cursus.

Le programme est amené à changer pour l'année 2025/2026. Le programme actuel s'adresse notamment pour des néophytes en droit et sciences politiques.

I. Programme de droit

A) Programme de droit public

- Droit constitutionnel :

- Séance I : Introduction au droit constitutionnel et à la Constitution
- Séance II : La souveraineté et la séparation des pouvoirs

- Droit administratif :

- Séance I : Introduction aux droit administratif et à ses sources
- Séance II : L'État en droit administratif

- Droit européen :

- Séance I : Introduction au droit de l'Union européenne
- Séance II : Le droit de l'Union européenne et son rapport aux droits nationaux

- Droit international public :

- Séance I : Introduction au droit international public
- Séance II : La responsabilité des États en droit international

B) Programme de droit privé

- Séance I : Introduction au droit privé
- Séance II : Introduction au droit des personnes, des familles et des biens
- Séance III : Introduction au droit pénal
- Séance IV : Introduction au droit des contrats
- Séance V : Introduction au droit du travail
- Séance VI : Introduction au droit du numérique

Le reste des séances, consistent en des travaux dirigés (TD) visant à approfondir les cours magistraux (CM) et, à adopter la méthodologie juridique.

Programme : Pôle droit et sciences politiques

II. Programme de sciences politiques et d'humanités

A) Programme de sciences politiques

- Séance I : L'approche scientifique du fait politique
- Séance II : L'avènement du citoyen
- Séance III : Les constructions de l'opinion publique
- Séance IV : Genèse et transformation des partis politiques
- Séance V : Science et sociologie politiques : La politique comme profession
- Séance VI : Influence et décision politique.
- Séance VII : L'État
- Séance VIII : Les régimes politiques

Le reste des séances, consistent en des travaux dirigés (TD) visant à approfondir les cours magistraux (CM) et, à adopter la méthodologie en sciences politiques.

B) Programme d'humanités

1) Module Prépa Sciences Po Paris

- Séance I : Se connaître et se fixer des ambitions
- Séance II : Méthodologie des écrits pour la candidature Sciences Po Paris
- Séance III : Suivre l'actualité efficacement
- Séance IV : Étude d'extraits littéraires
- Séance V : Méthodologie de l'oral
- Séance VI : Séance d'art oratoire

2) Étude littéraire

- Séance VII : Introduction aux mythes et à l'épopée et son lien avec la civilisation
- Séance VIII : L'Illiade et l'Odyssée, matrice de la civilisation grecque (1)
- Séance IX : L'Illiade et l'Odyssée, matrice de la civilisation grecque (2)
- Séance X : L'Enéide, une épopée au service du pouvoir impérial augustéen
- Séance XI : Mythes et religion dans la Grèce et Rome antiques
- Séance XII : Histoire des mentalités : la religion romaine, une religion civique
- Séance XIII : Dante, une pensée politique médiévale à travers la Divine Comédie et De Monarchia et symbole de la langue vulgaire (1)
- Séance XIV : Dante, une pensée politique médiévale à travers la Divine Comédie et De Monarchia et symbole de la langue vulgaire (2)